

Actualités

- Trump au pouvoir : les premiers effets
- Les revers de la politique Macron
- Loi de finance et 49.3
- Trêve hivernale et coupures
- Centrale de Cordemais



Ordre du jour

- ① **Projet Exploitation Dynamique du Réseau (EDR)**
- ② **Présentation du retour d'expertise sur l'actualisation du Plan Emploi**

En introduction de séance, la délégation FNME-CGT a fait lecture d'une déclaration liminaire.

① **Projet Exploitation Dynamique du Réseau (EDR), pour avis**

La France a fixé des objectifs ambitieux pour le développement du gaz vert et GRDF entend y répondre en distribuant 100% de Gaz verts en 2050 (420Twh), via un palier de 20% (60Twh) en 2030.



Le gaz renouvelable est surtout produit par méthanisation mais d'autres modes de production émergent. Cette diversification et leur multiplication (600 aujourd'hui, puis 1200 en 2030 et 4 à 5000 en 2050) requièrent des points d'injections opérationnels et

fiables pour maintenir l'alimentation.

Le projet EDR entend y répondre avec une plateforme de pilotage à distance dédiée et épaulée par des équipes en région pour intervenir physiquement sur les postes (cela existe déjà via les AMSG et les A.I.).

Le dossier présenté, dont nous soulignons la qualité, a généré un débat fourni et intéressant. Mais, au fil des échanges, il est apparu que l'impact était plus important. Le plateau sera implanté dans les locaux USG de Lyon. Les agents du plateau EDR, rattachés administrativement à la Région Sud-Est mais placés sous l'autorité managériale du Directeur des Opérations, traiteront les pannes ou dépannages de **6h à 22h**. La nuit, les appels seront traités par l'USG et transmis au BEX.

Or, il n'existe pas d'amplitude en 2x8 à GRDF. Cette situation créerait un préalable qui n'est pas souhaitable d'autant qu'elle ne serait que temporaire.

Vu l'accroissement du nombre de points d'injections, il est évident que l'organisation du plateau passera rapidement en service continu 3x8. Pourquoi ne pas lancer cet aménagement dès à présent ?

Plusieurs points de vigilances ont été soulevés par les élus FNME-CGT :

- Le transfert des consignes sur les aléas en cours en changement de quart (matin et soir) et de bascule USG/plateau EDR doivent être affinées. **Cela ne peut pas se faire sur un coin de table contre ¼ d'heure supplémentaire, soyons sérieux !**
- Le transfert temporaire de responsabilité d'un poste d'injection local dont l'exploitant est le BEX/DIEM nous interroge lorsque le plateau national EDR « prendra la main à distance ».

La Délégation CGT a donc soumis une résolution votée à la majorité afin que le dossier soit présenté une seconde fois pour répondre aux remarques des élus.





② Présentation du retour d'expertise sur l'actualisation du Plan Emploi (Cabinet SECAFI)

Dans le cadre du nouveau tarif ATRD7, la CRE a accordé à GRDF 170 millions d'euros de moins que ce que cette dernière espérait. **La Direction a décidé que cet écart devait être comblé en interne, principalement par une baisse des effectifs et une attaque contre les droits du personnel.** Elle a modifié sa trajectoire emploi 2023-2027 en conséquence. Le 10 octobre 2024, les membres du CSE-C de GRDF ont donc voté une expertise.

Alors que l'inquiétude est grande, la réponse de la Direction à la question « GRDF doit-elle vraiment faire autant d'économies pour fonctionner », la réponse n'est ni claire ni justifiée. En effet, alors que **la baisse importante des effectifs et des activités est indéniable, nous constatons un accroissement important de la sous-traitance.** L'emploi statutaire est fortement réduit mais les lignes budgétaires pour l'intérim et la prestation explosent. En résumé, elle justifie la baisse de sa trajectoire emploi par le manque d'activité mais c'est elle qui choisit de retirer de plus en plus d'activités statutaires pour les confier à la prestation. Autrement dit, **elle scie les branches sur lesquelles nous sommes assis et préfère maintenir un revenu de 4% de ses actionnaires plutôt que défendre nos emplois.**



Le mécanisme subventionniste de l'ATRD permet à GRDF de fonctionner et de bénéficier de compensations financières en cas de pertes. C'est le CRCP qui, à date, est positif de plus de 900 millions d'euros. La Direction aurait pu choisir d'en utiliser une partie pour compenser les 170 millions que la CRE ne lui a pas accordés. Elle préfère ces 900 millions d'euros à Engie, vidant encore plus les caisses de GRDF. Rappelons que, sur les 5 dernières années, elle a versé 2 milliards d'euros à l'actionnaire. **La Délégation CGT réaffirme que d'autres choix au niveau des Orientations Stratégiques sont possibles : défense de l'emploi conditions de travail, formation, investissements sur nos installations.** On peut se poser la question de la bonne gestion de l'entreprise et où cela va nous mener d'autant que tout n'est

pas encore calé sur les économies. Il faut donc redouter d'autres annonces durant la période de l'ATRD 7 comme, par exemple, la baisse des effectifs dans le domaine DIEM que la direction n'explique pas pour l'instant.

Un autre point nous inquiète : les nouveaux scénarios envisagés par GRDF qui joue avec la sécurité des biens et des personnes. On peut citer l'allongement de la durée de vie de nos ouvrages, les nouveaux systèmes de détection des fuites (y compris leur suivi et les interventions associées), l'augmentation des délais de livraison de nos matériels qui perturbent les chantiers ou encore l'allongement d'intervention pour les chantiers sur nos ouvrages.



La Délégation CGT demande que la Direction porte à l'externe une vision positive de l'énergie Gaz entre autres en valorisant la filière Biométhane pour qu'elle retrouve sa vraie place au sein du mix énergétique.

Lors de ce CSE-C, la Direction s'est dite « fière » du dialogue social à GRDF. Nous lui avons rappelé qu'à maintes reprises ce sont les membres de l'instance qui la contraignent à faire preuve de transparence et à nous donner les éléments que nous sommes pourtant légitimes à obtenir dans le cadre de l'exercice de nos mandats.

Prochain CSE Central : Jeudi 20 mars 2025

